


Au fil des semaines...

| | | | | |
|---|---|---|---|-----------------------------|
| 29/11/2017 | 04/12/2017 | 06/12/2017 | 20/12/2017 | 03/01/2018 |
| Rentrée et tonte des V.A. du cheptel hors Système | Rentrée et tonte des V.A. du cheptel de printemps | Pesée des broutards du cheptel de printemps et hors système | Prophylaxie annuelle Primovaccination FCO des veaux d'automne et broutards du cheptel de printemps et hors système | Pesée des taurillons EFFI-J |



Au fil des expérimentations...

× L'essai systèmes

La rentrée des vaches du cheptel de printemps et hors système s'est déroulée au début du mois de décembre, les conditions climatiques et de pâturage étant particulièrement difficiles cette fin d'année. A noter que les vaches sont rentrées avec une note d'état corporel moyenne de 2,3 traduisant un état plus que correct malgré une météo capricieuse.

Ces dernières ont été tondues, traitées avec du Butox contre les parasites externes et vaccinées au Bovela. Des coprologies réalisées sur les vaches fin décembre ont révélé la présence de paramphistomes. Un traitement au Distocur sera donc réalisé début janvier.

Parallèlement, une pesée des broutards a été effectuée et montre une croissance régulière depuis la rentrée en bâtiment à savoir :

- 1000 g de GMQ pour les broutards du cheptel de printemps ayant une ration à base d'orge, d'enrubannage et de foin. (Poids moyen : 329 kg)
- 1655 g de GMQ pour les broutards repoussés du cheptel hors système ayant pour principale fourrage de l'ensilage de maïs. (Poids moyen : 310 kg)

Quant au système d'automne, les vaches et les génisses sont toujours en phase de reproduction. Une première échographie réalisée début janvier 2018 laisse présager un bon taux de réussite en première IA.

L'essai sur la complémentation hivernale des veaux d'automne vise à comparer 4 lots de 12 couples mères – veaux, à savoir :

- Un lot de veaux mâles complémentés à 1,0kg/100kg de poids vif
- Un lot de veaux mâles complémentés à 1,5 kg/ 100 kg de poids vif.
- Un lot de veaux femelles complémentées à 1,0kg/100kg de poids vif et plafonné à 1,5 kg/j / tête
- Un lot de veaux femelles non complémentées avec du foin à volonté en libre-service.

Les performances obtenues suite à la pesée de fin décembre sont bonnes, l'alimentation des vaches est donc maîtrisée avec des fourrages de très bonne qualité.

Quelques chiffres :

| | Lot mâles complémentés haut | Lot mâles complémentés bas | Lot femelles complémentées | Lot femelles non complémentées |
|-------------------|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Hiver 2017 - 2018 | 1 320 g/j | 1 270 g/j | 1 263 g/j | 1 126 g/j |
| Hiver 2016 - 2017 | 1 004 g/j | 1 045 g/j | 1 017 g/j | 787 g/j |

*** Engraissement des mâles EFFI J : poursuite des mesures pour caractériser l'efficacité alimentaire individuelle**

La fin de l'essai approche avec des taurillons qui poursuivent une croissance régulière que ce soit pour le lot herbe comme pour le lot maïs.

Pour le lot herbe :

| | Case Léger | Case Moyen | Case Lourd |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Croissance (29/11 – 03/01) | 1689 g/j | 1693 g/j | 1500 g/j |
| Poids (03/01/18) | 672 kg | 657 kg | 723 kg |

Pour le lot Maïs :

| | Case Léger | Case Moyen | Case Lourd |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Croissance (29/11 – 03/01) | 1530 g/j | 1663 g/j | 1673 g/j |
| Poids (03/01/18) | 665 kg | 658 kg | 705 kg |

Les événements de la ferme...

12/12/2017 : Les salariés de la ferme ont suivi une formation sur le logiciel « Mes Parcelles » afin d'enregistrer au mieux les interventions (fertilisation, traitements phytosanitaires, amendements ...) sur les prairies et les cultures.

21/12/2017 : Un après-midi de sensibilisation a été conduit avec la collaboration d'un technicien de l'Agence Française pour la biodiversité auprès des salariés de la ferme. Cette rencontre a permis notamment de mettre à jour les pratiques de chacun dans le respect de la réglementation en ce qui concerne les pratiques phytosanitaires et d'épandage d'effluents.

22/12/2017 : La fin d'année a été marquée par la titularisation en commission de Nicolas Pilorge qui intègre l'équipe de la ferme.